

Le 26-07-2017

Collectif SPANC SSB le juste prix
Chez Georges Tua
376, chemin du Destel
Le Broussan
83330 Evenos
tél : 04 94 90 39 23
e-mail : adee.tua@free.fr

Monsieur le Préfet du VAR
boulevard du 112ème Régiment d'Infanterie
CS 31209
83070 Toulon Cedex

Objet : Les 20000 usagers de l'ANC dans la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume demandent votre aide pour traiter une injustice insupportable

Monsieur le Préfet

Vous avez été consulté récemment par la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume (CASSB) au sujet de l'assainissement non collectif (ANC).

Sur ce territoire où les installations collectives ont été négligées depuis de nombreuses années, avec un habitat diffus, l'ANC représente plus de 8000 installations impactant quelques 20 000 habitants. Le contrôle des installations a fait l'objet d'une DSP (Délégation de Service Public sur 12 ans) attribuée à une société de droit privé, créée pour l'occasion, donc novice en la matière et sans expérience, qui a **pris curieusement le nom de SAS SPANC SSB** laissant croire à un service public, situation unique en France. Elle est détenue en partie par un élu du conseil municipal du Castellet. Il s'en suit que nous avons le SPANC le plus cher du VAR et de France (660 € sur 10 ans) comme vous pouvez le constater sur le tableau ci-joint, des périodicités de visite double de celle demandée par la loi, des diagnostics fantaisistes et pénalisant. Malgré nos nombreuses sollicitations auprès du président de la CASSB, généralement restées sans réponse, notre seul moyen d'action est de surseoir au paiement de la redevance annuelle qui s'apparente à une taxe plutôt qu'à une facture pour service rendu. Par ailleurs, l'analyse de leur compte d'exploitation nous pose beaucoup de questions notamment sur le volume et le montant de leur sous-traitance. Un audit aurait dû être engagé par la CASSB comme elle en a le droit et le devoir.

Nous sommes pour le contrôle des installations ANC mais avec des coûts correspondants à la prestation et une périodicité ainsi que des diagnostics conformes à la législation.

Nous sommes en relation étroite avec la CLCV (Association nationale « Consommation, Logement et Cadre de Vie »), qui confirme notre situation tout à fait anormale.

Nous avons organisé le 8 février 2017 une conférence débat avec M. Chosson, le représentant ANC de la CLCV, malgré la présence de plus de 250 personnes, aucun élu de la CA SSB ou représentant de la SA SPANC SSB n'a assisté à cette conférence et de ce fait nos questions sont restées sans réponse.

Nous sollicitons votre arbitrage pour nous permettre de sortir d'une situation qui n'a que trop durée et que visiblement nos élus ne savent pas ou ne veulent pas résoudre.

Nous restons à votre entière disposition pour vous expliciter cette situation insupportable.

Recevez, monsieur le Préfet du Var nos respectueuses salutations

Pour le collectif SPANC SSB, le juste prix
Le Coordinateur Georges TUA

- Site web du collectif où vous trouverez l'ensemble des démarches engagées ainsi que les documents de la CLCV cités ci-dessus <https://spanc-ssb-lejusteprix.iimdo.com/>
- Site web de la CLCV www.clcv.org